

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 juin 2023

---

**AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES  
PROFESSIONNELS - (N° 1336)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT****N ° 261 (2ème Rect)**

présenté par

Mme Bannier, M. Berta, Mme Morel, M. Daubié, M. Laqhila, M. Esquet-Goxes et M. Fait

-----

**ARTICLE 2 DECIES**

I. – Avant l'alinéa 1, insérer les deux alinéas suivants :

« I A. – Le 1° du II de l'article L. 162-31-1 du code de la sécurité sociale est complété par un g ainsi rédigé :

« g) Les articles L. 114-17-1 et L. 161-35, en tant qu'ils concernent les règles de sanctions applicables aux pharmaciens exerçant en officine. »

II. – En conséquence, à l'alinéa 3, substituer à la seconde occurrence de la référence :

« L. 5125-4 »

les références :

« L. 5121-33, L. 5124-3, L. 5125-1-1-A, L. 5125-4, L. 5125-8, L. 5125-9, L. 5125-11, L. 5125-12, L. 5125-13, L. 5125-14, L. 5125-16, L. 5125-17 »

III. – En conséquence, à l'alinéa 4, après le mot :

« organisation »

insérer les mots :

« de la dispensation de médicaments et produits pharmaceutiques ».

IV. – En conséquence, à la fin du même alinéa 4, supprimer le mot :

« permettant ».

---

V. – En conséquence, à la fin de l’alinéa 5, substituer à la phrase :

« « Aux seules fins de facturation, l’antenne est considérée comme une officine et le pharmacien adjoint exerçant dans l’antenne bénéficie des prérogatives du pharmacien titulaire. » »

la phrase :

« L’antenne fait partie de la même entité juridique que l’officine. » »

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Modification rédactionnelle de l'article 2 decies introduit an commission par voie d'amendement et relatif à l'autorisation, à titre dérogatoire, de « l'organisation de la dispensation de médicaments et produits pharmaceutiques par un pharmacien à partir d'une officine d'une commune limitrophe ou la plus proche. » ; l'objectif de cette expérimentation étant de prévoir des points de dispensation de médicaments dans des zones dans lesquelles l'accès aux médicaments est compromis et où il ne pourrait y avoir d'ouvertures d'officines.